

REUNION DU 10/11/2021 – SALLE DES ASSOCIATIONS – 19H00

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, pour des raisons sanitaires, à la salle des associations à 19h00, sous la Présidence d'Aurélié Chabenat, Maire de la commune.

Membres présents :

- Mmes Turpin, Noyer-Moreira, Chabenat, Patient-Leleu, Faucheret, Mallet, Sauvage, Villepelet.
- Mrs Obry, Grousson, Pagny, Chabin, Papin, Gilbert, Braquart.

Membre absent : Corinne Sauvage

Pouvoirs : Isabelle Villepelet donne pouvoir à Aurélié Chabenat

Secrétaire de séance : Priscilla Mallet

1. Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie aura lieu cette année aux monuments aux morts proche de l'église. Le Président et les membres de l'UNC seront présents. Le rassemblement est prévu à 11h devant la mairie et se terminera par un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des associations.

2. Changement logiciel et matériel du secrétariat de mairie

Le matériel et les logiciels du secrétariat de mairie seront obsolètes en fin d'année. Il était donc nécessaire de reconsulter l'actuel prestataire JVS-MairiStem et son concurrent direct Berger-Levrault (Segilog). Berger-Levrault est très bien implanté sur la Communauté de communes des Terres du Haut Berry (25 communes sur 30).

La comparaison des deux offres a mis en avant des tarifs plus intéressants, des solutions évolutives et des prestations plus nombreuses dans l'offre de Segilog. C'est donc ce prestataire qui a été choisi pour remplacer les logiciels actuels du secrétariat de mairie. Le déploiement de cette nouvelle solution se fera sur le mois de décembre pour être opérationnelle début janvier.

En parallèle, un devis pour le remplacement du matériel informatique (en adéquation avec les pré-requis techniques de Segilog) a été demandé à Médiaself et est en cours de négociation.

3. Travaux commerce

a. Electricité

Des travaux d'électricité doivent être réalisés afin de sécuriser les installations actuelles. Il va donc être ajouté des prises au niveau du bar et de la cuisine du restaurant. Ces travaux seront effectués par l'entreprise Sebatelec pour un montant de 2624,03 € TTC. Les travaux sont planifiés lundi 29 novembre.

b. Remplacement hotte

L'ancienne hotte étant tombée en panne, il est nécessaire de la remplacer rapidement par du matériel professionnel. Un devis a été demandé à l'entreprise Montagne de Saint-Eloy de Gy pour une hotte adossée d'une dimension de 2500 x 900 mm de marque France Air. Le devis s'élève à 4372,85 € TTC (achat et pose de la hotte). Il faut compter 4 à 5 semaines de délai de livraison de la hotte. Les travaux sont donc envisagés sur décembre.

4. Orientations budgétaires 2022 (bâtiments et matériels)

Pour l'année 2022 et suite à la commission Bâtiments qui s'est tenue en octobre dernier, les travaux suivants ont été retenus pour étude, réalisation de devis et montage des dossiers de subvention :

- **Démarrage du projet de rénovation du commerce** : contact pris mis octobre avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour « débroussaillage » du projet. Un premier RDV avec un architecte a eu lieu le 22/10. D'autres vont avoir lieu fin novembre pour affiner les pistes de rénovation.
- **Ecole (bâtiment bleu)** : rénovation thermique (isolation, chauffage, climatisation) : à deviser
- **Agrandissement cantine** : en condamnant la salle informatique non utilisée : à deviser.
- **Rénovation bibliothèque** : peinture, mobilier, huisseries : à deviser.
- **Remplacement épareuse** : devis en cours

5. Points travaux – voirie

Les travaux de rénovation de la toiture de la sacristie et de la salle des associations par l'entreprise Faller démarrent le 15 novembre. Les petits travaux de réparation de toitures (bibliothèque), des gouttières (atelier, bibliothèque, centre communal, école) sont réalisés. Les travaux de voirie route d'Allogny sont finalisés. Les différents travaux de restauration de la voirie sont également réalisés (point-à-temps, gravillonnage).

A prévoir en 2022 : point-à-temps et gravillonnage, entrée atelier, entrée parc, entrée Pinauderie. A deviser.

6. Bulletin municipal 2022

Elaboration du sommaire en cours.

Les articles devront être rédigés pour fin novembre.

Parution envisagée mi-janvier 2022.

7. Vœux du maire 2022

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 21 janvier 2022 à partir de 18h45 au centre communal.

8. Marché de Noël 2021

Le marché de Noël aura lieu le vendredi 10 décembre dans le square Wittelsheim à partir de 17h et jusqu'à 21h. Une vingtaine d'exposants ont répondu présent cette année.

Installation des deux barnums le mercredi 8 décembre après-midi. Affiche en cours de réalisation. Père Noël à trouver !

9. Logements communaux

a) Logements au dessus de l'école

La municipalité a profité du fait que les deux logements communaux situés au dessus de l'école étaient libres pour réaliser le dossier de diagnostic technique (DDT) comprenant notamment le diagnostic de performance énergétique (DPE), le constat de risque d'exposition au plomb (Crep) et l'état de l'installation intérieure de l'électricité. Ce dossier sera désormais annexé au bail de location pour chacun des deux appartements. Ces diagnostics ont été réalisés par la société JMD Diagnostics Odysée Création basée à Saint-Doulchard pour un montant de 600 € TTC.

Le résultat de ces diagnostics a mis en évidence quelques travaux de remise en conformité des installations électriques dans les deux logements notamment au niveau des compteurs électriques et des plafonniers. Les devis s'élèvent respectivement à 1285.50 € TTC pour le petit logement et à 1257.24 € TTC pour le grand logement.

Compte tenu des frais engagés afin de remettre en conformité les deux logements, il est proposé au conseil d'augmenter les loyers des deux logements comme suit à compter du 1^{er} décembre 2021 :

Petit logement : de 240 € à 260 € (+ 80 € de chauffage sur 10 mois inchangé)

Grand logement : de 270 € à 290 € (+ 120 € de chauffage sur 10 mois inchangé)

Le conseil municipal, après délibération approuve l'augmentation des loyers comme mentionné ci-dessus.

b) Logement du commerce

Il est proposé de ne pas augmenter le loyer du logement du commerce pour l'année 2022. Pour rappel, celui-ci s'élève à 530 € hors charges.

Le conseil municipal accepte, après délibération, de ne pas augmenter le loyer du logement du commerce comme présenté ci-dessus.

10. Point CCAS

Le repas des aînés est prévu le 11 décembre 2021. C'est le traiteur Willy Taureau qui assure le repas. Comme chaque année, nos aînés auront le choix entre participer au repas ou recevoir un colis. Le choix du colis est en cours (Cannelle et Bergamote ou Le pré des fermes).

11. Affaires scolaires

a. Prix du ticket de cantine

La société API restauration nous a fait savoir qu'elle augmentait le prix des repas au 01/01/2022 de 3,904 € à 3,936 €. Pour rappel, API restauration n'avait pas augmenté ses prix au 01/01/2021 en raison de la situation sanitaire.

Le conseil accepte, après délibération, l'augmentation du prix du repas à 3,94 €.

b. Voyage scolaire

L'école de Quantilly (du CE1 au CM2), soit 42 élèves, partira en classe de mer du lundi 16 mai au vendredi 20 mai 2022, à Meshers-sur-Gironde. Il est proposé de verser une aide de 50 euros par enfant pour l'organisation de ce voyage. La somme globale sera validée au cours du vote du budget 2022 en même temps que les autres subventions.

c. Cinéma

Une séance de cinéma sera proposée aux enfants des écoles de Saint-Palais et Quantilly le lundi 6 décembre en partenariat avec le Cinéma Rural Itinérant.

12. Questions diverses / tour de table

Dépôts de sacs de végétaux routes des Abbés.

Proposition de publication de la date des CM sur PanneauPocket

Voir pour élagage d'un arbre route de Saint-Martin.

Les horaires de car scolaire vers le collège d'Henrichemont ont été revus. Ces horaires satisfont davantage les usagers.

Proposition d'organiser une matinée de collecte des déchets sur la commune (article à mettre dans le prochain bulletin).

Proposition d'organiser un marché à Saint-Palais : organiser un sondage sur FB.

Comice agricole du canton de St Martin reporté en 2023, Saint-Palais garde ses rois et reines 2020. Prochaine réunion en janvier 2022.

Le restaurant « La Maison Chahine » a été ajoutée sur le site internet par Guillaume. Les horaires d'ouverture ont été mises à jour.

Remplacement des ordinateurs de la bibliothèque en cours : échange avec les ordinateurs de l'école et ancien ordinateur portable de l'école maternelle.

Recenser le petit matériel de l'atelier à changer pour estimation budgétaire et planification du remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Pour information :

- ➔ Prochain conseil municipal : le mercredi 8 décembre à 18h30 salle des associations.
- ➔ Réunion CCAS : mardi 16 novembre 18h30 en mairie.
- ➔ Commission fêtes et cérémonie : lundi 15 novembre à 18h30 en mairie.

Le Maire,

Le secrétaire,

Les membres du conseil,